

Charles Augustin Sainte-Beuve  
Critique littéraire français

(1833)

# Thomas Jefferson et Tocqueville

Un document produit en version numérique par Jean-Michel Leclercq, bénévole,  
Fonctionnaire retraité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)  
Courriel: [clerigoj@yahoo.fr](mailto:clerigoj@yahoo.fr)

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Michel Leclercq, bénévole, fonctionnaire retraité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à partir de :

Courriel : [clerigoj@yahoo.fr](mailto:clerigoj@yahoo.fr)

Charles Augustin Sainte-Beuve

### **Thomas Tocqueville et Tocqueville**

Avec une introduction de Gilbert Chinard. Princeton: Princeton University Press for Institut français de Washington, 1943, 43 pp. Collection: Petite bibliothèque américaine.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 3 décembre 2008 à Chicoutimi,  
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.

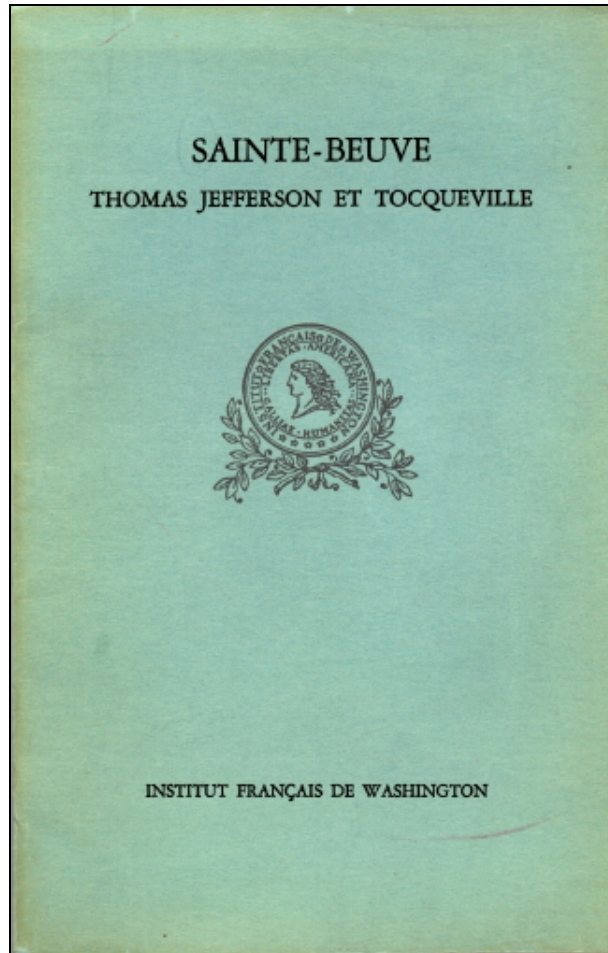


## Charles Augustin Sainte-Beuve

Critique littéraire français

1833

## Thomas Jefferson et Tocqueville



Avec une introduction de Gilbert Chinard. Princeton: Princeton University Press for Institut français de Washington, 1943, 43 pp. Collection: Petite bibliothèque américaine.

## Table des matières

[Introduction](#) de Gilbert Chinard, 1943.

[Thomas Jefferson](#), 1833.

[Alexis de Tocqueville](#), 1835.

*Thomas Jefferson et Tocqueville*

## Introduction

Par Gilbert Chinard, Juin 1943.

[Retour à la table des matières](#)

Au début de 1833 parut à Paris un ouvrage en deux volumes dont il importe de donner le titre complet : Mélanges politiques et philosophiques extraits de la correspondance de Thomas Jefferson, précédés d'un essai sur les principes de l'école américaine et d'une traduction de la constitution des États-Unis, avec un commentaire tiré, pour la plus grande partie, de l'ouvrage publié, sur cette constitution par William Rawle, L. L. D. ; par L.-P. Conseil. Le titre de l'introduction précisait encore plus l'intention du traducteur : « Essai sur les mémoires et la correspondance de Jefferson, considérés comme l'expression la plus complète et la plus pure des principes de l'école américaine. » Cet essai ne comptait pas moins de 184 pages et l'auteur ne dissimulait nullement « qu'en travaillant à préciser le sens que l'on doit attacher au mot de république, » il s'était flatté qu'il parviendrait « à faire aimer la chose à ceux qui paraissent n'avoir besoin que de la mieux connaître pour s'y attacher. » Pour L.-P. Conseil, en effet, à toutes les critiques que l'on aurait pu opposer à la conception républicaine s'opposait non pas une théorie mais un fait : de l'autre côté de l'Atlantique, une nation puissante offre, depuis cinquante ans, à l'étude et à l'imitation des hommes, l'exemple d'une république organisée comme à dessein pour fournir une réponse vivante à toutes les objections des détracteurs de cette forme de gouvernement. La république, disaient-ils, ne convient pas à une nation nombreuse, et les États-Unis comptent de 13 à 14 millions d'habitants ; elle ne peut embrasser un vaste territoire, —et les États-Unis comprennent un espace évalué à environ 295.000 lieues carrées ; elle est inconciliable avec les mœurs et les habitudes de notre civilisation moderne—,

et l'on retrouve aux États-Unis, avec des mœurs analogues aux nôtres, une passion plus vive peut-être pour les richesses, et un développement d'activité commerciale auquel la plupart de nos contrées européennes ne montrent rien de comparable.

C'est ainsi que les États-Unis d'Amérique et leurs institutions doivent devenir, chaque jour davantage, le lieu commun de toutes les discussions des partis contraires. On a donné le nom d'école américaine aux sages qui ont préparé, dirigé, consolidé la révolution de ce pays, et dont plusieurs, pour leur propre gloire et le bonheur de l'humanité, ont été appelés à mettre en pratique, à la tête du gouvernement dont ils avaient doté leur patrie, les institutions dont eux-mêmes les avaient dotées.

Dans les quatre gros volumes édités par Thomas Jefferson Randolph en 1829, sous le titre de *Memoirs, Correspondence and Miscellanies from the Papers of Thomas Jefferson*, le traducteur avait donc fait un choix. Il s'agissait non pas tant de faire connaître Jefferson au public français que de prendre Jefferson comme professeur de républicanisme. Il fallait surtout démontrer aux timides amants de la liberté que la république n'était « ni le pillage des boutiques, ni la guillotine, ni le maximum, » et que « les « bonnes gens » n'avaient aucun motif « de trembler, de se « serrer autour du trône, et d'applaudir aux vainqueurs de l'anarchie. »

Une fois déjà, en 1789, Thomas Jefferson avait été invité par Champion de Cissé, président du comité chargé de rédiger un projet de constitution pour la France, de prendre part aux discussions du comité et d'aider de son expérience et de ses conseils ses amis français. Pendant de longues années après son retour aux États-Unis, dans ses lettres écrites de Philadelphie, de Washington et de Monticello, il avait prêché à ses correspondants l'espoir, la confiance dans l'avènement inéluctable de la liberté. Pendant plus de trente-cinq ans, il n'avait cessé de répéter que l'existence des États-Unis, l'organisation et le maintien du gouvernement du peuple par le peuple constituaient la démonstration la plus éclatante et la plus irréfutable que le système républicain n'était pas une rêverie utopique de « philosophes en chambre. » Une fois de plus, et par-delà la tombe, ses amis et ses admirateurs français allaient s'adresser à lui pour le faire participer au bon combat.

Comme l'a montré M. Robert Mahieu, dans une étude fouillée et qui pourrait être encore étendue, de 1830 à 1837, la France a fait pour la troisième fois la découverte de l'Amérique (Les Enquêteurs français aux États-Unis, de 1830 à 1837. L'influence américaine sur l'évolution démocratique en France. Paris, 1934). Au lendemain même de l'avènement de Louis-Philippe, les libéraux français sentirent et comprirent que le nouveau régime avait escamoté la république et l'opposition s'organisa immédiatement. À côté des « Amis du peuple » et des nouveaux « Montagnards », se rangent les partisans de l'École américaine, dont Lafayette se proclamait le disciple, tout en se déclarant défenseur de la monarchie constitutionnelle. Mais, le vieux chef a déjà perdu beaucoup de son prestige ; il est de beaucoup dépassé par le fervent apôtre de la république qu'est le jeune directeur du National, Armand Carrel.

Ici encore, je renverrai au travail de M. Mahieu qui a montré comment, de 1830 à 1835, l'attitude de Carrel d'abord flottante, s'affermirait ; comment il offrit les États-Unis en exemple, comme étant « ce qui est le plus proche de l'idéal. » C'est Carrel encore qui, pour calmer les susceptibilités nationales fait remarquer que le parti démocratique américain était disciple de l'école française ; il « était dans les idées de contrat social et de souveraineté populaire enfantées par notre glorieux XVIIIe siècle. » Ainsi, le cercle allait être complété. Le grand idéal politique pour lequel les philosophes avaient combattu n'avait pu se réaliser en France ; transplanté sur un sol nouveau, l'arbre de la liberté, en moins de cinquante ans, était devenu un géant à la puissante ramure couvrant et protégeant un peuple jeune, fort et nombreux. Il appartenait à la France de renouer la tradition interrompue et non pas d'importer en Europe des idées étrangères car, comme le déclarait Carrel : « depuis notre première révolution nous avons constamment tendu à nous rapprocher de la combinaison anglo-française, qui porte le nom de constitution américaine. »

Pour rendre compte de l'ouvrage de Conseil dans le National, Armand Carrel s'adressa, à un jeune maître de la critique, il n'avait que trente-deux ans, qui déjà avait donné de nombreux articles au journal et qui pouvait parler au nom d'une génération troublée, inquiète, éprise d'idéal et manquant de direction. À cette date en effet, Sainte-Beuve avait déjà fait le tour de l'horizon philosophique de son temps. Il avait été chrétien sentimental et un peu mystique, puis s'était épris du



rationalisme du dix-huitième siècle et s'était mis à l'école de Cabanis et de Destutt de Tracy avant de se tourner vers Saint-Simon et vers Lamennais. En politique, il restait libéral, républicain, ami de l'ordre et de la liberté, épris de réformes sociales et sans programme précis. Il avait amèrement ressenti l'étouffement de la république en 1830 ; il avait la nostalgie de la foi et d'un idéal qu'il sentait lui échapper. En février 1831, il terminait un article sur « La Doctrine de Saint-Simon » par cette extraordinaire apostrophe : « On se jettera en larmes dans les bras de Saint-Simon ; on se hâtera vers l'enceinte infinie où l'humanité nous convie par sa bouche, et où l'on conviera en lui l'humanité ; on courra aux pieds de l'autel aimant et vivant, dont il a posé, et dont il est lui-même la première pierre. » (Premiers Lundis, 11, 59.)

Deux ans plus tard, il avait perdu beaucoup de sa certitude, mais non pas de ses aspirations passionnées vers une transformation prochaine et totale de l'humanité. Faisant le point, le 15 février 1830, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, il exprimait sa fièvre et celle de toute la jeune génération dont il se constituait le porte-parole :

Le siècle va vite ; il se hâte ; je ne sais s'il arrivera bientôt à l'une de ces vallées immenses, à l'un de ces plateaux dominants, où la société s'assoit et s'installe pour une longue halte ; je ne sais même si jamais la société s'assoit, se pose réellement, et si toutes les stations que nous croyons découvrir dans le passé de l'histoire, ne sont pas des effets plus ou moins illusoire de la perspective, de pures apparences qui se construisent ainsi et jouent à nos yeux dans le lointain. Quoi qu'il en soit, il est bien sûr pour nous, en ce moment, que le siècle va grand train, qu'une étrange activité l'accélère dans tous les sens ; qu'à lui tâter le pouls chaque matin, sa vie semble une fièvre, et que, si dans cette fièvre il entre bien des émotions passagères, de mauvais caprices, d'engouements à la minute, il y a aussi là-dedans de bien nobles palpitations, une sérieuse flamme, des torrents de vie, et toute la marche d'un grand dessein qui s'enfante.

Le jour même où Paris avait appris qu'Armand Carrel avait été sérieusement blessé dans un duel, Sainte-Beuve assistait à la première représentation de *Lucrece Borgia*, au théâtre de la Porte Saint-Martin et il communiait avec les spectateurs dans une « élévation » républicaine :

L'attente était grande, bruyante, mais non orageuse ; des sentiments divers planaient en rumeur sur cette multitude passionnée ; on demandait le Chant du Départ, on chantait la Marseillaise ; puis la toile, se levant avec lenteur, découvrit une vue merveilleuse de Venise que saluèrent mille applaudissements : « Admirable jeunesse, me disais-je, qui trouves place en toi pour toutes les émotions, qui aspires et t'enflames à tous les prestiges ; va, tu seras grande dans le siècle, si tu sais ne pas trop t'égarer, si tu réalises bientôt le quart de ce que tu sens, de ce que tu exhales à cette heure ! » (15 février 1835. Premiers Lundis,

C'est dans cette atmosphère de fièvre et d'attente qu'il lut les deux volumes des œuvres de Jefferson et qu'il écrivit les deux articles qui parurent dans le National, le 4 et le 25 février. Le même jour, Armand Carrel qui commençait à se remettre de sa blessure, lui écrivait pour le remercier, le féliciter et l'assurer de l'impression profonde qu'avait faite sur lui la lecture des Mélanges du Sage de Monticello.

« ... Votre grand article sur Jefferson est digne du premier. Ce sont deux morceaux achevés. J'y ai trouvé toutes les impressions qu'avait fait naître en moi la lecture des Mélanges de notre grand philosophe pratique et certainement je n'aurais pas été assez heureux pour pouvoir rendre cette impression dans un langage coloré et exact comme le vôtre.... Il me semble, mon cher Sainte-Beuve, à lire vos articles si distingués sur Jefferson que nous nous entendons on ne peut mieux et que votre cause est absolument la mienne. J'oserai donc vous dire que, dans l'état d'abandon où est cette cause, vous lui devez un peu de votre temps, de votre talent et de vos études. Lisez, dans le supplément du National d'aujourd'hui, le discours prononcé par un membre de la Société des Amis du Peuple ; je ne sais où nous mèneront de pareilles idées, si nous ne nous livrons nous-mêmes, pendant qu'il en est temps, à la recherche de vérités un peu plus, praticables. Il faut donc que nous nous entendions pour préparer cet avenir dont la responsabilité pèse déjà sur nous. » (Sainte-Beuve, Correspondance générale, éditée par Jean Bonnerot. Paris, 1935. 1, 343.)

Les chefs de l'école américaine n'étaient donc emportés par aucun messianisme, et ils ne cédaient pas à un enthousiasme juvénile. S'adressant « aux jeunes gens » de France, Sainte-Beuve, à la fin de son premier article, s'attachait à mettre ses contemporains en garde contre « la lèpre doctrinaire » et contre « le mal européen, qui est aussi une contagion. » C'était une leçon de sagesse simple, harmonieuse et paisible, les conclusions d'un homme retiré de la lutte, les résultats d'une

expérience poursuivie heureusement pendant un demi-siècle que les amis de la liberté avaient pour devoir d'utiliser au mieux des intérêts de leur pays.

En décembre 1832, il avait déjà écrit en parlant « de la démocratie, la République inévitable où nous tendons, - Cette démocratie française se montrera avant tout calme, intelligente, civilisatrice, souverainement ingénieuse par ses arts et son génie ; elle pratiquera la clémence et la gloire. Le peuple de juillet n'ira pas calquer trait pour trait l'Amérique, pas plus qu'il ne s'en est tenu au babil satirique d'Athènes. » (*Premiers Lundis*, 11, 124.)

Huit jours après son second article sur Jefferson, il donnait, cette fois à la *Revue des Deux Mondes*, le programme courageux et lucide de la nouvelle école :

Il y a en ce temps-ci un certain nombre d'esprits ardents, studieux, intelligents, qui jeunes, après avoir passé déjà par des phases diverses, et avoir joint à un enthousiasme non encore épuisé, une maturité commençante, savent assez de quoi il retourne dans ces mouvements douloureux de la société, ressentent l'enfantement d'un ordre nouveau, y aident de grand cœur, mais ne croient pas qu'il soit donné à une formule unique et souveraine de l'accomplir, car le temps de ces découvertes magiques est passé ; et aujourd'hui le progrès humain se fait sous le soleil, avec force sueurs, par tous, moyennant il est vrai quelques guides de génie, dont aucun pourtant n'a le droit de se croire indispensable. (*Premiers Lundis*, 11, 171.)

En Jefferson, Sainte-Beuve voyait un de « ces guides de génie » qui devait aider à l'avènement de « cette liberté européenne, dont l'enfantement s'opère depuis plus de quarante ans dans le sang et dans les larmes de tous. » C'était à Jefferson que la jeune génération européenne entraînée dans la marche irrésistible de la démocratie envahissante devait demander le secret des révolutions paisibles, constructives et fructueuses. Mais Sainte-Beuve lui-même était le premier à reconnaître que, quelle que fût la valeur humaine et universelle de ses doctrines politiques, Jefferson avait parlé et travaillé pour ses concitoyens, pour un peuple vivant dans des conditions particulières. L'américanisme, la démocratie américaine, devaient être adaptés aux besoins et aux circonstances de peuples « bannis de la révolution » et « expulsés de leurs espérances. »

C'est ce travail d'adaptation que devait entreprendre Alexis de Tocqueville dont l'ouvrage sur la Démocratie en Amérique parut deux ans plus tard. Aussi

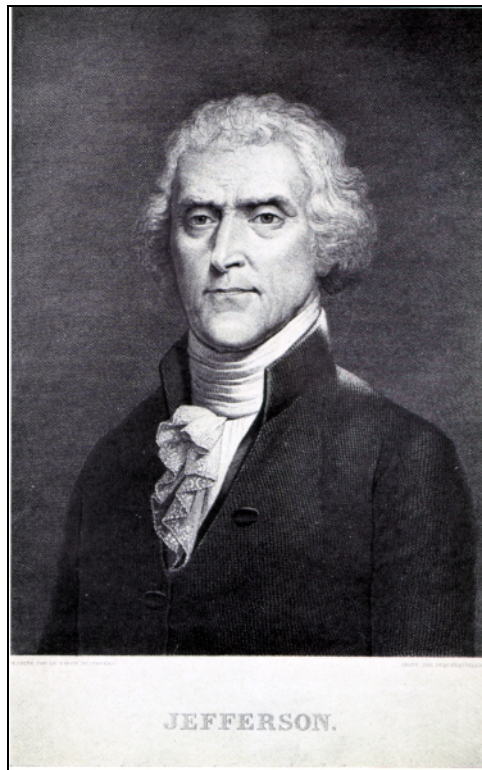
l'article qu'écrivit Sainte-Beuve, cette fois dans le Temps, le 7 avril 1835, est-il comme le complément nécessaire des deux articles sur Jefferson.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis cette troisième découverte de l'Amérique et depuis le jour où les jeunes générations européennes se tournant vers les États-Unis, évoquaient encore avec Auguste Comte le souvenir de Benjamin Franklin et demandaient à Jefferson la formule « efficace » et « pratique » d'une démocratie disciplinée et respectant les droits de l'individu. Aujourd'hui comme alors, notre vieille civilisation est agitée d'une étrange fièvre, et l'Amérique elle-même n'a pas su entièrement se garantir du « mal européen » ; mais le conseil qu'adressait à ses contemporains le jeune critique du National n'a rien perdu de son actualité. Aujourd'hui comme alors, au moment où l'Amérique célèbre le deux centième anniversaire de l'auteur de la Déclaration d'Indépendance, Américains et Français, en « lisant et en relisant Jefferson », pourront trouver chez lui l'affirmation simple et forte de ces vérités fondamentales sans laquelle une société d'hommes libres ne saurait se gouverner.

GILBERT CHINARD.

Princeton,

Juin 1943.



*Note sur le frontispice* : Le portrait de Jefferson donné en tête de cette publication reproduit une gravure peu connue qui porte les mentions suivantes : *Dessiné par le baron Desnoyers. Gravé par Dequauvillier. Dédié au Général Lafayette, par son très respectueux et reconnaissant admirateur, le Typographe N. Bettoni.* Comme Auguste-Gaspard-Louis Boucher Desnoyers, connu par ses reproductions de tableaux, nommé graveur de l'Empereur et, à la Restauration, graveur du roi, ne fut fait baron qu'en 1828, notre gravure est certainement postérieure à cette date. La dédicace à Lafayette est d'ailleurs dans le ton de 1830, et l'on peut penser qu'il s'agissait là d'une manifestation républicaine et populaire qui donne un intérêt historique au document. D'autre part, la gravure de Dequauvillier n'est qu'une reproduction d'un portrait au crayon, exposé au salon de 1801 par Desnoyers et gravé par lui au pointillé. On en trouvera une reproduction dans l'ouvrage de M. Clarence W. Bowen, *History of the Centennial Celebration of the Inauguration of George Washington*, New York, 1892, p. 488. Je tiens à remercier particulièrement Miss Eleanor W. Parker, du département des gravures du Metropolitan Museum of Art de New York, à qui je dois la plus grande partie de ces indications.

Thomas Jefferson et Tocqueville

# I

---

## Thomas Jefferson

*Mélanges politiques et philosophiques, Extraits de ses Mémoires et de sa Correspondance, avec une introduction par M. Conseil.*

# I

*4 février 1833.*

[Retour à la table des matières](#)

La destinée des hommes d'État et des grands citoyens qui ont ouvert, il y a quarante-quatre ans, l'ère mémorable de notre affranchissement politique et social, a été, dans la plupart des cas, orageuse, sanglante et violemment brisée. Nos plus chères renommées, nos plus purs champions dans les Assemblées et aux frontières, sont tombés avant le terme. Barnave, Vergniaud, Madame Roland, Brissot, Condorcet, Hoche et tant d'autres ont été rapidement dévorés. Personne n'a vu se consommer jusqu'au bout cette grande expérience sociale, si généreusement tentée, et qui se poursuit encore. Bien peu en ont pu traverser jusqu'ici les phases diverses, les crises redoublées, les explosions fulminantes. Et parmi ceux de nos vieillards politiques que la hache des factions ou la fièvre intérieure de la lutte a épargnés, combien y en a-t-il qui, à travers la corruption de l'Empire et la turpitude de nos sénats, soient demeurés fidèles à eux-mêmes et à leurs commencements, fidèles à la majesté du Jeu de paume, à la nuit du 4 août, aux grandes journées d'autrefois, où nous lisons leurs noms ? Les La Fayette, les Daunou, et un petit nombre avec eux, sont là, sans doute, pour protester de la pensée persévérante de

ces générations de 89 et de 92, dont l'élite fut trop tôt moissonnée. Mais ces vénérables exemples ne suppléent qu'imparfaitement : les vides ont été irréparables. Chez nous, la tradition de la liberté n'a pu se perpétuer et s'affermir par les mêmes hommes qui avaient inauguré cette grande cause. L'incertitude de nos mœurs publiques, notre mobilité oublieuse, les revirements fougueux de chaque jeunesse nouvelle qui survenait, ont dû en grande partie tenir à ce manque de guides naturels établis et imposants. Aux États-Unis d'Amérique, ç'a été le contraire : là-bas l'expérience mémorable, entamée en 1778, n'a pas été, à quatre ou cinq reprises, saccadée et tronquée : elle s'est déroulée laborieuse, mais ininterrompue, sur un vaste espace et à travers le temps. La guerre contre le peuple envahisseur, guerre rude et opiniâtre, est restée, dans toute sa durée, unanime et simple. Les luttes au-dedans qui ont succédé à la victoire, bien que vives à leur tour et réelles, n'ont jamais soulevé une sérieuse discorde civile ni changé l'enceinte législative en arène. Les membres les plus illustres du vieux congrès, les auteurs de la déclaration d'indépendance, promus successivement au pouvoir, y ont éprouvé à loisir leurs idées et les ont léguées à une génération mûrie de près à leurs exemples. Exercées et blanchies dans de communs travaux, ces belles existences de législateurs, judiciaires avant tout, saines et sereines, offrent au regard d'augustes longévités qui sont comme l'image de la constance de la vigueur régulière des âmes. Pour nous, enfants du vieux monde, trop habitués à ramasser les testaments sacrés des grands républicains, nos pères, par lambeaux, au pied des guillotines, dans les recoins des geôles où l'appel se faisait chaque matin, dans les fentes des cavernes où on les traquait, c'est un nouveau et rafraîchissant spectacle d'entrer, par delà l'Atlantique, dans ces spacieuses résidences rurales, Mount-Vernon, Monticello, ces fermes d'immense culture, peuplées de fabriques, retraites animées d'un Washington, d'un Jefferson, d'un John Adams, d'un de ces vieillards qui ont travaillé et veillé, cinquante ans durant, à la même œuvre. Au sortir surtout de l'atmosphère artificielle qu'infectent nos intrigants de tout âge et de tout étage, quand les corrompus de dix régimes coalisés avec les roués d'hier, avec les parvenus acharnés, les intrus encore tout suants, les avocats-ministres tombés dans l'obésité, composent à la surface du pays une écume vraiment immonde, on se sent soulagé en mettant le pied sur cette terre nouvelle, sur ces seuils antiques et vertueux : c'est au moral comme l'odeur végétale des savanes qu'on respire. Jeunes gens qui voulons nous retremper et nous affermir dans l'intégrité politique, qui voulons espérer en l'avenir sérieux dont l'aspect momentanément se dérobe, qui sommes résolus à ne nous im-

miscer d'ici là à aucun mensonge, à ne signer aucun bail avec les royautés astucieuses, à ne jamais donner dans les manèges hypocrites des tiers-partis, faisons donc, pour prendre patience et leçon, ce salutaire voyage d'Amérique ; faisons-le dans Jefferson du moins ; étudions-y le bon sens pratique, si différent de la rouerie *gouvernementale* ; apprenons-y la modération, la tolérance, qui sied si bien aux convictions invariables, la rectitude, la simplicité de vues, qui, si elle s'abstient maintes fois, a l'avantage de ne jamais s'embarquer dans les solutions ruineuses ; apprenons-y, quelle que soit la vivacité de nos préoccupations personnelles sur certains points de religion, de morale, d'économie ou de politique, à ne prétendre les établir, les organiser au dehors que dans la mesure compatible avec la majorité des esprits : car la liberté et la diversité des esprits humains sont le fait le plus inévitable à la fois et le plus respectable qu'on retrouve désormais dans le côté social de toutes les questions. Mais en même temps, avec Jefferson, sachons discerner la majorité vraie d'avec les minorités spoliatrices qui l'abusent, qui la retiennent en tutelle et retardent par mille chicanes le jour de lui rendre des comptes. Appelons de tous nos efforts l'heure de cette majorité féconde et forte, plus conservatrice, plus morale, même dans les carrefours de nos grandes villes, que Jefferson ne paraissait le croire et qu'il n'y était autorisé de son temps ; agissons d'avance sur elle, attaquons-nous à elle pour qu'elle soit préparée. « Les gouvernements sont républicains, dit-il, en proportion seulement de leur aptitude à s'identifier avec la volonté du peuple et de leur fidélité à l'accomplir ; selon qu'ils admettent dans une plus ou moins grande proportion le contrôle et l'élection populaires.... Le véritable principe du gouvernement républicain est de reconnaître à chaque citoyen l'égalité de droits en ce qui touche sa personne, sa propriété, et la disposition de l'une et de l'autre. Jugez, par l'application de cette règle, de toutes les parties de notre constitution, et voyez si elles sont dans une dépendance directe de la volonté du peuple.... Que tout homme qui combat et qui paie exerce son droit de concourir à l'élection des membres de la législature par un égal et juste suffrage ; soumettez-les, à de courts intervalles, à la réélection ou à la réprobation de leurs commettants : que le magistrat exécutif soit choisi pour le même terme et de la même manière par ceux dont il doit être l'agent. » Or, c'est là que nous tendons évidemment : partout l'élection, partout le contrôle ! Nos adversaires politiques, débusqués de la légitimité, n'ont aucun principe valable à opposer à celui-ci ; ils n'ont, quand on les pousse à bout, que des raisons d'opportunité, de temps, de convenance actuelle, dont nous concevrons et admettrions même une partie :



mais il en faudrait d'abord rabattre, comme Jefferson le disait de la faction monarchiste et anglomane, les sophismes des parasites, les fausses alarmes des timides et les clabauderies de la richesse.

La vie de Jefferson fut de 83 ans (1743-1826) ; aucune autre, ni celle de Franklin, ni celle même de Washington, n'offre plus de travaux éminents et de services rendus au pays. Député de la Virginie à l'ancien Congrès, nommé avec John Adams, Franklin, Sherman et Livingston, au comité pour la déclaration de l'indépendance, il en rédigea l'admirable manifeste, frontispice d'une politique de droiture et de vérité, exposé pour la première fois au monde. Employé ensuite à la réforme des statuts anglais et à la confection d'un code unique, puis gouverneur de la Virginie, député de nouveau au Congrès, de là, ministre plénipotentiaire en France, à l'origine de notre Révolution, rappelé et nommé par le président Washington secrétaire d'État du nouveau Cabinet, vice-président et ferme à son poste d'opposition à la tête du Sénat sous la présidence de John Adams, président enfin lui-même de 1800 à 1808, il remit alors par un bienfait signalé le gouvernement de son pays dans les voies sincèrement démocratiques d'où Washington, vers les derniers temps, l'avait laissé dévier, et d'où John Adams, si respectable d'ailleurs, l'avait de plus en plus éloigné à dessein. Ce fut là, si j'ose dire, le trait principal, l'acte essentiel et souverainement méritoire de la vie publique de Jefferson. Ce qu'il avait fait jusque-là, d'autres l'avaient fait avec lui ; d'autres l'auraient fait sans lui. La déclaration de 1776, tout éclatante qu'elle est et glorieuse pour sa mémoire, ne surpasse pas, à mon gré, le mérite de cette restauration difficile des vrais principes qui fait époque dans l'histoire de la République américaine. Jefferson l'appelle quelque part *la révolution de 1800* :

« Car, dit-il, c'en fut une réelle dans les principes, comme celle de 1776 en avait été une dans la forme du gouvernement ; elle ne fut pas, il est vrai, comme la première, accomplie par la force des armes, mais par le suffrage du peuple, instrument de toute réforme paisible et rationnelle. »

Il est douteux pourtant que si Jefferson n'avait pas lutté, comme il l'a fait, pied à pied, seul de son bord au Sénat qu'il présidait en qualité de vice-président, durant l'administration d'Adams ; tandis que M. Galatin, également seul, luttait dans la Chambre des représentants, si avec l'autorité de son nom, de ses services pas-

sés, de sa parole exacte et judicieuse, il n'avait pas hâté le désabusement public et présenté une tête honorée aux suffrages des républicains longtemps épars, il est douteux que la volonté du peuple se fût dégagée et se fût fait jour : cette noble constitution, qui est comme l'honneur du monde, aurait succombé peut-être à l'incurable corruption qui s'y infiltrait dès sa naissance. De tous les actes de sa vie, c'est assurément celui dont Jefferson s'applaudissait le plus. Il l'a signalé avec un orgueil touchant dans cet exposé de services qu'il adressa, peu avant sa mort, à la législature de Virginie, afin d'obtenir l'autorisation de mettre en loterie ses biens : car des pertes imprévues l'avaient subitement ruiné.

La constitution actuelle des États-Unis, il est bon de le rappeler, ne date que de 1788. La première constitution fédérale, décrétée en 1778 dans la troisième année de l'Indépendance, subsista sans inconvénient tant que dura la guerre ; l'esprit des peuples, excité par le danger et réuni dans un intérêt commun, servait de supplément à l'acte fédéral et les portait spontanément aux efforts les plus énergiques ; mais la guerre une fois terminée et chacun réinstallé dans ses foyers, on accorda moins d'attention aux demandes du Congrès. Celui-ci n'avait de pouvoir que celui de *requérir*, sans autre coercition que le principe moral du devoir ; ces réquisitions *amiabiles* du Congrès, adressées aux diverses législatures des États, rencontraient de fréquents *veto* de leur part : le rouage principal s'arrêtait à chaque moment. Des troubles assez graves qui survinrent dans le Massachusetts achevèrent de mettre en évidence l'insuffisance de la première forme adoptée, et une Convention générale fut convoquée à Philadelphie, le 25 mai 1787, à l'effet d'établir une constitution plus forte et plus efficace. Il y eut à cette époque unanimité parmi tous les patriotes auteurs de la révolution, pour resserrer le lien fédéral, pour être *fédéralistes*, ce qui, en Amérique, signifie précisément le contraire de ce qu'on entend chez nous : être *fédéraliste* aux États-Unis, c'est en effet se ranger pour le gouvernement central par opposition au gouvernement des États particuliers. Jefferson, à cette époque, résidait en France en qualité de ministre plénipotentiaire : on voit dans ses lettres à M. Madison son opinion détaillée sur la constitution qui se discutait alors.

« Notre gouvernement, dit-il, avait besoin d'un lien plus fort ; mais il faut bien nous garder de passer d'un extrême à l'autre et de resserrer le nœud outre mesure. »

Il regrette l'absence d'une déclaration explicite de droits ; il craint aussi que l'abandon absolu du principe de rotation pour les fonctions de président et de sénateur ne dégénère en abus, et que ces magistrats, perpétuellement rééligibles, ne soient par là même réélus indéfiniment. À son retour d'Europe, en mars 1790, Jefferson, arrivant à New York, et entrant, comme secrétaire d'État, dans le Conseil de Washington, trouva déjà d'étranges idées ébauchées sur la représentation et l'étiquette, sur la centralisation et la pondération des pouvoirs. Le colonel Hamilton soutenait ouvertement l'excellence de la constitution anglaise, sans en rien rabattre, et travaillait en même temps à la complication d'un système financier artificiel. Le général Knox, homme de parade, dressait un formulaire à la Dreux-Brézé. On peut lire (tome II, p. 415) l'histoire du premier bal qui fut donné après l'installation du président, et la cérémonie grotesque du sofa, sur lequel on fit trôner, bien à contrecœur sans doute, pendant toute une soirée, le modeste et sensé Washington. Cette frénésie quasi-monarchique ne s'en tint pas à ces ridicules de mode ; elle s'introduisait dans les affaires, dans les doctrines politiques, dans la marche générale du gouvernement. Washington, sur la fin, fléchit ; à partir de 93, on était en pleine route de rétrogradation et de perversion. John Adams devint le chef avoué de ce parti fédéraliste, aristocratique et anglomane, que l'institution des Cincinnati avait révélé dès l'origine, mais qui désormais allait droit au but, s'armant habilement des excès de la République en France. Une comptabilité compliquée, force emprunts, de gros traitements, de lourds impôts, de perfides poursuites contre la presse sous prétexte de sédition, d'inhospitalières mesures contre les proscrits et les réfugiés de l'Europe, toutes les questions douteuses et indéterminées constamment résolues dans le sens d'un pouvoir central envahisseur ; tels étaient les points essentiels de ce programme monarchique, que l'intérêt populaire trouve partout à combattre, et que la République semblait avoir dérobé par avance à la quasi-légitimité. Voici une lettre de Jefferson, datée de 1796, et qui exprime trop exactement notre propre situation de 1833, pour que nous ne la transcrivions pas en entier :

« L'aspect de notre pays est étonnamment changé depuis que vous nous avez quittés. Au lieu de ce noble amour de la liberté et du gouvernement républicain qui nous a fait surmonter toutes les difficultés de la guerre, il s'est formé un parti monarchique et aristocratique dont l'objet avoué est de nous imposer la substance, comme il nous a déjà donné la forme du gou-

vernement de l'Angleterre. La grande masse de nos citoyens cependant demeure fidèle à ses principes républicains : tout ce qui est intéressé à la culture des terres est républicain ; il en est de même d'un grand nombre d'hommes de talent. Nous avons contre nous le pouvoir exécutif, la judicature, deux des trois branches de la législature, tous ceux qui ont des places dans le gouvernement et ceux qui en désirent, tous les gens timides qui préfèrent le calme du despotisme aux orages de la liberté, les marchands anglais et les Américains qui commercent avec des capitaux anglais, les agioteurs et tous les hommes intéressés dans les banques ou dans les fonds publics, invention imaginée dans des vues de corruption et pour nous assimiler en tout point, aussi bien aux parties gangrenées qu'aux portions saines du modèle anglais. Je vous donnerais la fièvre, si je vous nommais les apostats qui sont devenus les auteurs de ces hérésies ; des hommes qui étaient des Salomons dans le Conseil et des Samsons sur le champ de bataille, et qui se sont laissé couper les cheveux par la prostituée d'Angleterre. En un mot, ce n'est que par des travaux soutenus, et non sans de continus dangers, que nous parviendrons à conserver la liberté que nous avons conquise ; mais nous la conserverons : la masse d'influence et de richesse est assez grande de notre côté pour que nous n'ayons à craindre aucune tentative violente ; nous n'avons qu'à nous réveiller et à briser les cordes lilliputiennes dans lesquelles on nous a enlacés durant le premier sommeil qui a suivi nos travaux. »

Cette délivrance, que Jefferson présageait si énergiquement en 96, il a eu l'honneur de l'accomplir. Par lui, l'Amérique a été purgée de la lèpre doctrinaire, qui est si prompt à s'incruster et qui lâche si difficilement sa proie : elle a échappé au mal *européen*, qui est aussi une contagion. Traitée pendant huit années par ce chef intègre, frugal, économe, la République assainie a passé ensuite aux mains non moins pures des Madison, des Monroe, des Jackson : la seule interruption qu'on puisse signaler dans cette continuité de régime tout démocratique se rapporte à la présidence, d'ailleurs bien modérée, de John Quincy Adams, qu'un revirement fortuit de suffrages porta, en 1824, à la première magistrature. Le spectacle, que les États-Unis présentent en ce moment au monde dans le conflit élevé entre le Congrès et la Caroline du Sud, est, ce nous semble, un sujet d'admiration encore plus que de crainte.

Retiré du timon des affaires, à partir de 1808, Jefferson passa, dans sa résidence de Monticello, les dix-huit années de sa vieillesse qui furent paisibles à l'exception de la dernière, où des banqueroutes désastreuses l'assaillirent. Il vivait en patriarche, s'occupant de ses filatures, recevant des échantillons de John Adams,

avec lequel il s'était cordialement réconcilié, lui écrivant en retour ses réflexions de sage sur l'Hymne de Cléanthe, sur les vers gnomiques de Théognis, sur le véritable christianisme primitif, qu'il séparait radicalement de ce qu'il appelait le *christianisme platonisé*. A cet âge avancé, une grande soif d'étude et de lecture s'était emparée de Jefferson ; il prenait aussi un intérêt très actif à l'université de Charlottesville, dont il était visiteur et recteur. Ce dévouement prolongé à la jeunesse le préservait de tout engourdissement morose, et variait heureusement son repos. C'est plaisir de l'entendre lui-même raconter l'ordonnance et l'emploi de ses heures, son hygiène habituelle, et jusqu'à la dose de vin qu'il se permettait. mistress Trollope, qui a parlé à la légère des rasades et orgies de Monticello, est encore ici convaincue de caquetage impudent. Sans prendre une part directe aux affaires de l'État de Virginie, l'illustre législateur eut l'occasion plus d'une fois de répondre aux avis confidentiels qu'on réclamait de son expérience. Deux lettres nous ont semblé particulièrement dignes de méditation : celle à John Taylor, qui lui avait envoyé ses *Recherches sur les principes du gouvernement*, et l'autre à Samuel Kerchival, qui le consultait sur la nécessité d'une réforme dans la constitution de Virginie. Cette réforme fut en effet, accomplie en 1830, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Jefferson ; mais son influence révéree y présida manifestement. Les deux lettres dont nous parlons forment le manuel républicain le plus convaincant et le plus substantiel qu'on puisse étudier en tout pays. Nous reviendrons, au reste, sur cette correspondance des dernières années de Jefferson.

En signalant les imperfections nombreuses de la constitution alors en vigueur dans la Virginie, Jefferson fait observer avec raison qu'à l'origine, chez les meilleurs patriotes, il y avait inexpérience du gouvernement du peuple par lui-même.

« À dire vrai, ajoute-t-il, les abus de la monarchie avaient tellement absorbé les méditations de la politique, que l'on voyait la république dans tout ce qui n'était pas monarchie. »

On reconnut peu après que la négation de la monarchie ne constituait pas nécessairement un gouvernement populaire, bien que c'en fût la première condition. Que ceci nous serve d'exemple à nous-mêmes : déjà nous avons éprouvé par un rude démenti que la négation de la légitimité ne rend pas toute autre monarchie excellente. Si demain ou l'an *deux mil*, nous avons dit *non* à toute monarchie, ce

ne serait pas encore la vraie République que nous aurions nécessairement acquise, il y aurait encore lieu de prendre garde ; l'écueil d'où Jefferson a tiré le noble vaisseau américain ne serait pas évité du nôtre, si l'on n'y veillait dès l'abord. Après le premier étourdissement de la catastrophe royale, après ce silence prudent qui leur est habituel dans les grandes semaines, les partisans de l'étiquette, du gros budget, du bon placement en impôts, du cens élevé, des cautionnements onéreux, de l'état de siège facultatif, ne se tiendraient pas pour battus : Ils ont la vie dure et sont âpres au profit. Quand le peuple se lève et passe, ces gens-là se jettent à plat ventre : on les croirait morts en ces moments, si en ces moments l'on songeait à eux ; mais sitôt que le peuple en personne est passé, vite ils regardent alentour et se ravisent. Avant la fin de la première quinzaine, on les verrait, je gage, du moins les plus agiles, aux réceptions du président ; au premier bal après l'installation, il pourrait bien y avoir quelque invention comme celle du sofa qu'on essaierait doucement ; à défaut de trône, on hausserait bien haut et on dorerait bien épais le fauteuil. Tant que ce serait le régime du président vénéré, du Washington élu dans les premières comices républicaines on louvoierait, on s'insinuerait pour avoir une ou deux voix dans le Conseil. Le *Journal des Débats* d'alors, de l'an *deux mil*, redoublerait d'habileté, de souplesse et d'esprit pour organiser une opposition *d'honnêtes gens*. Je crois l'entendre (sauf la langue qui, dans ce temps-là, sera tout à fait détériorée) : « Et nous aussi nous sommes de la République ; mais il y a République et République ; il y a celle d'Hébert, il y a celle de Saint-Just, il y a celle dont M. de Chateaubriand aurait voulu être. Nous sommes de celle-ci, de la République constitutionnelle, et non de la République démocratique, etc. » Et les distinctions abonderaient à l'appui : pour les inculquer dans la pratique, il ne s'agirait que de trouver un John Adams, quelque patriote illustre dont le caractère se fût lassé ; il n'en manquerait pas ; on en ferait un d'ailleurs, un, n'importe lequel, bien gouvernemental, un Casimir Perier, ou plutôt, comme la frénésie de tribune ne serait plus de mise, un M. Pasquier de ce temps-là. ... Mais d'ici à l'an *deux mil* nous avons peut-être la marge suffisante pour nous prémunir : jeunes gens, jeunes gens, lisons donc et relisons Jefferson !

## II

*25 février 1833.*

Les grands administrateurs et hommes d'État qui ont une idée de bon sens ou de génie à faire prévaloir et qui y réussissent, n'évitent pas pour l'ordinaire l'inconvénient d'insister sur toutes les parties de cette idée, et de la pousser, du moins en théorie, jusqu'à des extrémités qu'elle ne comporte pas. C'est même là une condition presque nécessaire du triomphe humain en toute pratique : il faut vouloir trop pour accomplir assez ; il faut forcer tant soit peu chaque vérité pour qu'elle pénètre. Le bon sens, non moins que le génie, quand il s'applique à quelque grand résultat philosophique ou politique, est sujet à cet excès : Jefferson n'y a pas échappé, à sa manière. On a vu quelles saines idées il a su remettre en vigueur dans le gouvernement de son pays ; mais on ne peut disconvenir qu'il ne poussât théoriquement un peu loin les conséquences de son excellente réforme républicaine, ou plutôt qu'il n'en restreignît les maximes à une simplicité trop élémentaire. Sa préférence si naturelle pour l'industrie agricole sur l'industrie manufacturière, son aversion et sa méfiance d'un gouvernement central dont l'Europe lui avait appris les abus, et que les fédéralistes voulaient installer fortement, le rôle d'opposition qu'il soutint contre eux pour la cause de la moralité politique, tout cela le conduisit à repousser avec une sévérité absolue des institutions et des entreprises qui, bien que mêlées en naissant à beaucoup d'imprudence et de licence, semblent pourtant liées de plus en plus au développement des sociétés modernes. Jefferson proscriit les banques ; il est peu favorable au commerce extérieur ; il s'oppose de toutes ses forces aux emprunts qui grèvent l'avenir d'une nation, et dont on lègue le fardeau croissant aux générations futures. Les raisons ingénieuses qu'il donne à l'appui de sa doctrine rigide, appartiennent à la morale autant qu'à l'économie. Comme il résulte des tables de mortalité d'alors, que la majorité des adultes qui existent à un moment donné, doit avoir quitté la vie au bout de dix-neuf ans environ, de telle sorte qu'à la fin de cette période une majorité nouvelle remplace la première, Jefferson conclut que toute dette publique dont le remboursement ne se fait pas avant la dix-neuvième année, à partir du jour de l'emprunt, tombe sur des

générations qui ne l'ont pas contractée, et qui réellement ont le droit de ne pas se croire obligées en bonne morale. Cette période de dix-neuf années, au terme de laquelle une révision et peut-être une réorganisation totale auraient lieu dans la société, est le thème favori de Jefferson, il y revient en maint endroit, tant un respect profond et religieux pour la liberté de ceux qui naîtront se mêle à toutes ses pensées. En somme, le système de crédit public de Jefferson ne diffère pas de ce précepte privé, qu'il donne à l'un de ses petits-fils encore enfant : « Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir dans vos mains. » Quelque médiocre valeur qu'on attribue à cette doctrine prudente d'économie domestique, appliquée au gouvernement d'un grand État, il faut reconnaître qu'elle était à la fois possible et sage pour les États-Unis d'Amérique, et qu'elle a porté ses fruits. Jefferson, d'ailleurs, qui voyait toujours en perspective, pour un avenir plus ou moins éloigné, la séparation presque inévitable de certains États de l'Union, avait certes raison de ne pas vouloir compliquer leur charge commune, solidaire, croissante, ce qui arrive en matière de finances particulièrement. Il tâchait que le lien central restât le plus simple, et qu'on ne l'embrouillât pas en un labyrinthe, afin que, dans un temps quelconque, on eût le moyen de dénouer, sans déchirer violemment ni trancher avec le glaive. S'il y eut quelque chimère de sa part en cette espérance, que l'effort, du moins, est honorable et pur ! On voit en un endroit que Jefferson s'effraye de l'intervention du gouvernement central, même pour la construction de certaines grandes routes et canaux. N'oublions pas, pour nous expliquer et nous justifier cette susceptibilité ombrageuse, que les pouvoirs souverains des divers États sont assez éclairés et intéressés sur ce chapitre des grands travaux publics, pour se passer du Congrès. Il n'y a en cela aucune analogie à établir entre la Confédération américaine et nous.

Les jugements de Jefferson sur la France et sur la Révolution qu'il avait vue commencer, sont dignes d'être médités et portent à un haut degré l'empreinte du caractère judicieux, circonspect et persévérant que tout nous signale en lui. Les étrangers américains ou genevois, qui assistèrent, non pas avec indifférence, mais de sang-froid, à la levée enthousiaste de 89, M. Dumont ou Jefferson, par exemple, furent surtout préoccupés des vices et de la légèreté de la nation dont ils avaient d'abord observé la surface ; ils ne croyaient pas assez à l'influence puissante qu'avaient déjà exercée, dans toute la jeunesse des classes moyennes, les philosophes et les théoriciens politiques du XVIIIe siècle ; ils ne savaient pas



quelle moralité rapide ennoblirait, épurerait cette population des grandes villes, dont l'écume alors bouillonnait. La première pensée de ces témoins judicieux fut donc de craindre que le mouvement d'émancipation ne pût sortir victorieusement d'une lutte prolongée. Jefferson, pour sa part, conseilla d'abord aux patriotes influents, ses amis, de profiter des avances de la cour, du crédit de M. Necker, et d'entrer sans tarder en accommodement. Il comptait M. de Montmorin pour quelque chose. Il ne recevait pas assez puissamment la secousse de ce sol enflammé, qu'il faut être de la patrie pour sentir, de cette *mère-terre* qui ne trompait pas Mirabeau et lui répondait sourdement, comme à Antée. La France pourtant fut alors étudiée de Jefferson beaucoup mieux que de tout autre étranger. Il ne s'en tint pas au séjour des grandes villes, dont la moralité et le bien-être lui paraissaient, à tort, je le crois, choses désespérées. Dans un voyage qu'il fit à travers la Bourgogne et les provinces du Midi, il est touchant de le voir « rôder par les champs et dénicher les habitants dans leurs chaumières, regarder dans leur pot-au-feu, manger leur pain, se coucher sur leurs lits sous prétexte de se reposer, mais, dans le fait, pour s'assurer s'ils sont assez doux. » De retour en Amérique, après des adieux bien vifs à la France, pour laquelle il garda toujours une prédilection vraiment tendre, Jefferson suivit jusqu'au bout les vicissitudes et les progrès de ce grand et bon peuple, qu'il considérait comme l'initiateur du vieux monde. Durant sa présidence, il fit des efforts sans exemple pour ne pas rompre l'alliance avec lui. La domination de Bonaparte fut à ses yeux une calamité sans compensation et sans mélange. Il jugeait l'usurpateur de brumaire au point de vue des républicains et idéologues français, comme un grand capitaine peut-être, mais comme un dévastateur au civil, comme un ignorant et audacieux pirate des libertés, dénué de tout sens moral de droit et de justice. Plus tard la lecture d'O'Meara le fit un peu revenir sur l'idée médiocre qu'il avait conçue des facultés politiques du héros. Quoi qu'il en soit, sa chute et la révolution qu'elle amena sont proclamées par Jefferson heureuses pour la France et pour le monde. Dans une lettre de février 1815, adressée à M. de La Fayette, on voit en abrégé toute l'opinion de Jefferson sur les événements de notre Révolution, avec les changements qu'y avait apportés l'expérience ; il y rétracte son ancienne idée d'un accommodement possible en 89 ; il croit reconnaître, avec M. de La Fayette, que la France de 91, était mûre pour la constitution qu'on lui avait faite, si on n'avait voulu la pousser encore plus avant, au delà de la monarchie. Ce qui manque tout à fait à Jefferson, dans ses jugements sur notre pays, c'est, selon l'observation de M. Conseil, le sentiment des partis et des nécessités

de circonstance, c'est l'intelligence de la marche ardente d'une révolution et des métamorphoses qu'elle subit tout en se poursuivant. Mais si Jefferson n'a pas saisi, à cette distance et dans un chaos d'événements si contraires, la loi successive de cette grande œuvre sociale, il n'a, du moins, jamais désespéré de l'issue ; la longueur de l'épreuve ne l'a jamais fait, douter du terme. En 1823, octogénaire, écrivant au général La Fayette avec un poignet perclus, il lui exprime cette forte pensée : « Des alliances saintes ou infernales, dit-il, peuvent se former et retarder l'époque de la délivrance ; elles peuvent gonfler les ruisseaux de sang qui doivent encore couler ; mais leur chute doit terminer ce drame, et laisser au genre humain le droit de se gouverner lui-même. » Comme nous ne voulons rien celer de l'opinion de l'illustre vieillard, et que son autorité ne saurait jamais avoir d'effet accablant pour nous, nous transcrivons ce qu'il ajoute : « Je doutais, vous le savez, dans le temps où je vivais avec vous, si l'état de la société en Europe comportait un gouvernement républicain, et j'en doute encore. Avec un chef héréditaire, mais renfermé dans d'étroites limites ; avec un Corps législatif investi du droit de déclarer la guerre, une rigide économie des contributions publiques, l'interdiction absolue de toutes dépenses inutiles, on peut réaliser à un très haut degré les conditions d'un gouvernement honnête et éloigné de toute oppression ; mais la seule garantie de tout cela est une presse libre. » Si Jefferson vivait en ce moment ; si, âgé de 90 ans, et de son poignet de plus en plus perclus, il écrivait à son même ami, après une expérience nouvelle, ne lui manderait-il point, par hasard, que cet autre accommodement qu'il se figurait possible ne l'était guère plus en réalité que celui qu'il conseillait en 89 ? « Vous aviez raison alors, mon vieil ami ; vous avez raison encore. »

Ces volumes de Jefferson abondent en remarques et conseils de détails qui sont faits pour régler les habitudes politiques. On y apprend, par exemple, que Jefferson n'a jamais entendu, dans les assemblées, Washington ni Franklin parler plus de dix minutes de suite et s'occuper d'autre chose que de la principale difficulté pour la résoudre. Il serait temps que la loquacité de nos hommes d'État se souvint de ces grands et sobres exemples. Les principes que suit Jefferson, lors de sa présidence, au sujet des destitutions nécessaires, sont comme une réponse, admirable de mesure et de scrupules, à tout ce qu'on a débité ici de grossièrement servile ou de mystiquement sentencieux sur ce sujet.

La morale et la religion de Jefferson offrent un ensemble simple, harmonieux et paisible qui contraste assez visiblement avec les opinions plus acerbes et plus hostiles des philosophes français du même temps sur ce sujet. Ceux-ci, en effet, tout échauffés, tout aigris encore de la lutte contre l'*infâme*, adoptent en morale le principe de l'intérêt, et leur théologie se borne à une négation sèche ou au scepticisme railleur qui ne vaut pas mieux. Jefferson, comme Franklin, est plus indulgent, plus sage. Il admet dans l'homme un sens du juste qui nous a été donné pour nous diriger ; il regrette que le profond auteur du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, ait emprunté sa base morale à Hobbes. Témoin des farouches bizarreries du calvinisme, en butte lui-même aux calomnies de certains prédicants, il sépare de leur doctrine dure la vraie religion de Jésus, qu'il réduit à la croyance de Dieu, de l'immortalité, et à l'amour des hommes. Condorcet, dans son bel éloge de Franklin, où perce toutefois une velléité de réticence, n'a pu s'empêcher de dire de ce dernier :

« Il croyait à une morale fondée sur la nature de l'homme, indépendante de toutes les opinions spéculatives, antérieure à toutes les conventions ; il pensait que nos âmes reçoivent dans une autre vie la récompense de leurs vertus et de leurs fautes ; il croyait à l'existence d'un Dieu bienfaisant et juste, à qui il rendait dans le secret de sa conscience un hommage libre et pur. »

Tel fut aussi Jefferson, tel Washington ; tels ont dû être, en effet, sur cette terre d'Amérique, en présence de cette vaste nature à demi défrichée, au sein d'une société récente, probe, industrielle, où les sectes contraires se neutralisaient, tels ont dû être ces grands et stables personnages, nourris à l'aise, au large, sous un ciel aéré, loin du bagage des traditions, hors des encombrements de l'histoire, et dont pour quelques-uns, comme pour Washington, par exemple, l'éducation première s'était bornée à la lecture, l'écriture, l'arithmétique élémentaire, à laquelle plus tard il avait ajouté l'arpentage. De tels hommes, au lieu de s'embarrasser des divergences et des réfractions multipliées de la pensée religieuse dans le cours des temps, appliquaient immédiatement à l'examen des questions un rayon simple et bien dirigé, et ils arrivaient à la vérité morale par un accès naturel, sans passer à travers les vestibules, les dédales et toutes les épreuves irritantes du vieux monde. Jefferson, au reste, doué d'un esprit exact et sagace, avait pénétré assez avant, sur la fin de la vie, dans les matières métaphysiques ; on voit dans une lettre à John

Adams qu'à l'exemple de Locke, Stewart, Bonnet, il inclinait à être déiste matérialiste, c'est-à-dire à considérer la pensée comme liée nécessairement à quelque atome de matière subtile : ce qui ne l'empêchait nullement de croire à l'immortalité.

Jefferson y croyait fermement, pieusement : sa lettre sur la mort de Mme Adams exprime une résignation éloquente et fervente. Le peu de lignes qui précèdent le décalogue de conduite écrit pour son petit-fils un an avant sa mort, nous montrent le vieillard bénissant, déjà délivré à demi de sa dépouille et ayant fait un pas dans la majesté de la tombe. Les conseils que Jefferson adressa en toute occasion aux jeunes gens qui le consultaient sur leurs études et sur leur vie, respirent l'indulgence, le respect d'autrui, la saine pratique.

« Il préférerait, comme Condorcet l'a dit encore de Franklin, il préférerait le bien qu'on obtient de la raison à celui qu'on attend de l'enthousiasme, parce qu'il se fait mieux, arrive plus sûrement et dure plus longtemps. »

Jefferson ne proscrivait pas néanmoins les élans de l'âme ; il voulait que l'homme embrassât les délices des affections, même au risque des douleurs. Dans une lettre à Madame Cosway, qui est un ingénieux et délicat dialogue entre la tête et le cœur, à la manière de Sterne ou du Socrate de Philadelphie déjà tant de fois citée, notre philosophe balance les prérogatives des deux puissances rivales qui se partagent notre être, et il ne donne pas le dessous à la plus tendre. Le Montesquieu américain ne disait pas comme le nôtre, qu'il n'était point de chagrins et d'émotions dont une demi-heure de lecture ne le consolât. Une expérience rigoureuse lui avait appris qu'aux maux profonds, aux peines du dedans, il n'est de remède que le temps, le silence absolu, et aussi l'espoir de ce monde invisible où nous nous réunissons dans nos pures essences.

Une foule de pensées justes et d'observations frappantes ressortent de cette Correspondance et augmentent le trésor du lecteur :

« Je ne crois pas avec les La Rochefoucauld et les Montaigne que les quatorze quinzièmes des hommes soient des fripons : je crois que cette proportion doit être singulièrement restreinte en faveur de l'honnêteté commune ; mais j'ai toujours reconnu que les fripons abondent à la surface, et

je ne crois pas que la proportion soit trop forte pour les classes supérieures et pour ceux qui, s'élevant au-dessus d'une multitude ignorante et abrutie, trouvent toujours moyen de se nicher dans les positions où il y a du pouvoir et du profit à acquérir. »

L'expression, en maint endroit, s'anime de bonhomie et de grâce :

« Cela, dit-il, en parlant de l'incandescence politique, cela peut convenir aux jeunes gens, pour qui les passions sont des jouissances ; la tranquillité est le lait des vieillards. »

Le portrait que Jefferson a tracé de Washington est digne de tous deux : la beauté morale reluit dans ces lignes calmes et précises, dans cette touche solide. Nous renvoyons au livre, ne voulant pas tronquer ici cette régulière peinture. L'excellente traduction de M. Conseil l'a fidèlement reproduite. Quant au portrait de Jefferson lui-même, nous avons essayé dans ce qui précède, d'en offrir comme au hasard les principaux traits, heureux de convier notre jeunesse à l'étude d'un tel exemple, certain qu'on nous passerait quelque longueur, quand il s'agissait d'un de ces hommes en faveur desquels a prononcé, suivant une belle locution démocratique qu'il emploie, le verdict de leur patrie et du genre humain.

Thomas Jefferson et Tocqueville

## II

---

# Alexis de Tocqueville

*De la Démocratie en Amérique*

*7 avril 1835.*

[Retour à la table des matières](#)

Les études sur les États-Unis d'Amérique se sont multipliées chez nous depuis ces derniers temps. Dans l'anxiété où l'on est, dans l'incertitude du but où la société européenne est poussée, on est allé demander des enseignements, des augures rassurants ou contraires, des raisons de se hâter ou de craindre, à ce grand peuple qui offre soixante années de prospérité croissante sous une forme politique jusque-là inaccoutumée dans l'histoire. Les extraits des Mémoires de Jefferson, par feu M. Conseil, les écrits de M. Achille Murat ont replacé sous nos yeux la constitution des États-Unis qui, durant les années précédentes, était plutôt admirée de loin qu'analysée en connaissance de cause. Les moqueries de mistress Trollope sur ces mœurs républicaines provoquèrent une discussion animée d'où bien des détails intérieurs s'éclaircissent. D'intéressantes lettres de M. Michel Chevalier, en exposant le mécanisme de certaines institutions, et le jeu compliqué des intérêts, ont montré de plus quel respect inévitable le spectacle d'un pareil développement de société inspirait à l'un des esprits les moins prévenus en faveur des expériences démocratiques. Il n'est plus permis de dire, en réponse aux exemples empruntés des États-Unis, que ces exemples ne prouvent rien, appliqués à de vieux peuples civilisés, et venant d'un peuple véritablement enfant et encore à l'état élémentaire. Quelles que soient les différences réelles et historiques qui séparent la civilisation

des États-Unis de la civilisation européenne, il faut convenir maintenant que la première de ces civilisations est très avancée, très développée, et fort capable en mainte question de jeter un grand jour sur la seconde, de *laquelle elle* peut sembler à beaucoup d'égards comme un cas particulier simplifié et anticipé.

Ceci devient incontestable, surtout après la lecture de l'excellent ouvrage de M. de Tocqueville. Envoyés, en 1831, aux États-Unis avec mission d'observer le régime pénitentiaire, MM. de Tocqueville et de Beaumont s'acquittèrent avec conscience et talent de ce travail intéressant de législation criminelle ; de nombreux documents de statistique et un bon livre sur le Système pénitentiaire aux États-Unis, attestèrent au gouvernement et au public les résultats de leur observation. Mais à travers cette occupation spéciale, une autre idée d'observation plus étendue ne les avait pas quittés ; ils s'étaient attachés à étudier les divers ressorts du grand ensemble qu'ils avaient sous les yeux, et leur tâche officielle dignement remplie, ils viennent de nous reproduire la double face de la civilisation américaine tout entière, l'un, M. de Beaumont, la société civile et les mœurs, dans le roman de *Marie* ; l'autre, M. de Tocqueville, la société politique et les lois, dans l'ouvrage que nous annonçons.

Un grand avantage du livre de M. de Tocqueville, et ce qui le distingue complètement des autres écrits publiés jusqu'à ce jour sur les États-Unis, c'est de n'être à aucun degré ni un plaidoyer, ni une insinuation pour ou contre telle ou telle forme de gouvernement ; et pourtant, M. de Tocqueville l'a composé en vue de notre Europe, dans un but élevé d'enseignement, et sous l'impression, comme il l'avoue lui-même, d'une sorte de terreur religieuse que lui inspirait la marche fatale des sociétés. Un fait dominant a frappé son esprit, dans l'histoire des diverses nations depuis plusieurs siècles. Il a vu que toutes les révolutions, les guerres, les querelles intérieures, avaient toujours eu pour point de départ, ou pour conséquence, l'émancipation civile et politique d'un plus grand nombre d'hommes ; il a remarqué, au milieu de toutes les déviations, de tous les quiproquos journaliers et des non-sens qui agitent l'avant-scène du monde, le développement graduel de l'égalité des conditions se produisant avec une lenteur irrésistible, se faisant place en chaque mouvement, profitant de chaque crise, ne reculant jamais.

M. de Tocqueville s'est-il épris d'enthousiasme pour cette loi des sociétés modernes, lorsqu'elle lui est apparue ? Lui a-t-elle semblé devoir engendrer avec les siècles un ordre de choses devant lequel pâliraient les puissances et les gloires du passé, et qui serait un âge d'or incomparable pour le genre humain ? A-t-il cru qu'il n'y avait qu'à se déployer en ce sens, que toute issue de ce côté était certaine ? A-t-il pensé que, dans le cas même de la solution la plus avantageuse, toutes les facultés humaines gagneraient également au résultat et que le progrès se ferait dans toutes les dimensions, pour ainsi dire ? Si rien, chez M. de Tocqueville, n'annonce un regret, ni encore moins une antipathie contre cette loi de développement qu'il reconnaît et proclame comme providentielle, si dans le savant tableau qu'il nous retrace des États-Unis et du principe qui y triomphe, il se laisse aller parfois à un sentiment d'admiration grave, tel que le philosophe politique peut en exprimer, nous devons dire qu'il paraît moins rassuré en ce qui concerne l'Europe et la France. Ce qu'il laisse échapper à ce sujet dans son Introduction, est d'une éloquence douloureuse. En quittant l'état social de nos aïeux, se demande-t-il, en jetant pêle-mêle derrière nous leurs institutions, leurs idées et leurs mœurs, qu'avons-vous mis à la place ? Et il énumère tous les pouvoirs qui sont tombés, les grandes existences individuelles désormais impossibles, la perte des croyances, qui, chez le grand nombre, a devancé l'acquisition des lumières ; il montre la démocratie grandissant, et, à chaque combat décisif, renversant tout ce qui est sur son chemin, mais sans direction jusqu'ici, sans conscience d'un but à atteindre, et de plus en plus pareille à un enfant robuste et sauvage. Il montre le reste de la société effrayé de ce spectacle, hostile à tout effort imprévu, n'appliquant ses lumières qu'à la conservation des intérêts et du bien-être, et manquant de l'énergie sagement active qui redresserait et tempérerait l'énergie aveugle.

« J'aperçois, dit-il, des hommes vertueux et paisibles que leurs mœurs pures, leurs habitudes tranquilles, leur aisance et leurs lumières placent naturellement à la tête des populations qui les environnent. Pleins d'un amour sincère pour la patrie, ils sont prêts à faire pour elle de grands sacrifices : cependant la civilisation trouve souvent en eux des adversaires ; ils confondent ses abus avec ses bienfaits, et dans leur esprit l'idée du mal est indissolublement unie à celle du nouveau. »

Cette absence de lien entre les opinions et les goûts, entre les actes et les sentiments, entre l'énergie des désirs et la justesse des vues, ce divorce trop habituel



entre les convictions chrétiennes restantes et les sympathies de l'avenir, toute cette confusion morale attriste le jeune philosophe et lui semble un symptôme presque unique dans l'histoire. « Où sommes-nous donc ? s'écrie-t-il. ... Tous les siècles ont-ils ressemblé au nôtre ? » Il se rassure toutefois par l'idée qu'une loi aussi doit régir ces destinées sociales en apparence égarées, et qu'un avenir plus fixe et plus calme ne manquera pas à la civilisation européenne si lente en son enfantement.

« Il est un pays dans le monde, se dit-il, où la grande révolution sociale semble avoir à peu près atteint ses limites naturelles ; elle s'y est opérée d'une manière simple et facile, ou plutôt on peut dire que ce pays voit les résultats de la révolution démocratique qui s'opère parmi nous, sans avoir eu la révolution elle-même. »

Il nous emmène donc avec lui en Amérique pour y étudier le principe dominant et générateur des sociétés modernes, l'égalité des conditions ; pour l'y contempler en ce vaste espace, où ni les souvenirs historiques, ni les décombres d'anciennes institutions ne l'ont comprimé ; pour l'y voir en jeu et vivifié de toute sa moralité, grâce à l'esprit religieux qui, là, s'est trouvé uni dès le début à l'ardeur laborieuse.

Une fois entré dans son sujet, M. de Tocqueville s'y tient avec sévérité, et les considérations générales, éloquentes, de son Introduction font place à une analyse savante, exacte et sans aucune de ces digressions sentimentales auxquelles s'abandonnent trop volontiers beaucoup de nos jeunes historiens et publicistes. Il n'est pas un des chapitres de ce livre qui n'atteste un des meilleurs et des plus fermes esprits, un des plus propres à l'observation politique, dans cette carrière où l'on compte si peu de pas éclatants et solides depuis l'incomparable monument de Montesquieu.

Le premier volume de M. de Tocqueville est consacré à étudier la démocratie américaine dans les institutions et dans les lois écrites ; dans la Commune, le Comté, l'État ; dans la constitution particulière des différents États, et dans la constitution fédérale qui les unit ; dans les trois branches de pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire.

Le second volume nous montre cette démocratie et la souveraineté populaire qui en est l'âme, dans son influence continue et dans son esprit en dehors des lois écrites ; ici trouvent leur place les mœurs, les instincts, les passions politiques et publiques des gouvernés, des gouvernants ; ce qui résulte en bien et en mal de cette omnipotence de la majorité, les vices et les dangers qu'elle entraîne, en même temps que ce qui la tempère. L'étendue et l'importance des questions que soulève ce second volume, surtout relativement à notre Europe, se conçoivent aisément ; l'auteur, sans prétendre jamais résoudre à l'avance ce que recèle l'avenir, a rassemblé tous les éléments d'expérience, et posé les règles déjà évidentes pour les plus probables conjectures.

L'élément fondamental et naturel des institutions démocratiques paraît être à M. de Tocqueville la Commune, et il en expose la formation et l'existence en Amérique, et particulièrement à la Nouvelle-Angleterre, de manière à nous transporter tout d'abord dans le secret même de cette société qui se gouverne elle seule. Le grand nombre, l'extrême division, la courte durée des fonctions publiques dans la Commune, créent au sein de chacun de ces petits mondes un mouvement continu où trouvent à exercer, d'accord avec les relations ordinaires de la vie, le désir de l'estime, le goût du bruit et du pouvoir. L'agitation même de tous les intérêts et de toutes les passions autour de chacun de ces petits centres concourt à la stabilité de l'ensemble. Sans prétendre conclure de là directement à l'Europe, M. de Tocqueville, dans l'un des chapitres suivants, discute la valeur d'un mot très souvent répété, et cherche à préciser ce qu'il faut entendre par *centralisation*. Il distingue deux espèces de centralisations : 1° celle qui comprend certains intérêts communs à toutes les parties de la nation, tels que la formation des lois générales et les rapports du peuple avec les étrangers ; 2° celle qui voudrait comprendre et organiser administrativement les intérêts spéciaux à certaines parties de la nation, tels, par exemple, que les entreprises communales.

Il est des points sans doute sur lesquels ces deux espèces de centralisations viennent se confondre ; mais en somme, et en prenant les objets dans leur ensemble, il reste facile de les distinguer. La première, la centralisation gouvernementale, lui paraît salutaire et nécessaire à la force d'un État, au maintien de son unité ; elle existe aux États-Unis plus forte qu'on ne croit, trop forte même dans beaucoup d'États selon lui ; elle existe à côté de la décentralisation administrative la

plus éparse. La centralisation administrative, qui certainement ajoute de la force à l'autre, mais aux dépens de la vie même de chacun des membres de la nation, existe en France plus absolue aujourd'hui que jamais, plus entière que sous Louis XIV, qui, tout en disant avec raison : *l'État, c'est moi*, le pouvait dire à titre de gouvernement bien plutôt qu'à titre d'administration.

Tout ce qu'ajoute M. de Tocqueville sur cet intéressant sujet et en conséquence de sa distinction lumineuse, mérite d'être étudié, et appartient à l'idée la plus fondamentale qui le préoccupe, celle de nos destinées européennes futures. S'il devait arriver en France que la monarchie ou la république (peu importe), en s'armant de ce mot de centralisation mal entendu, fissent prévaloir constamment la régularité administrative, soit douce, soit rigoureuse, sur la vie réelle, morale, animée de chaque point du pays ; si l'on ne parvenait enfin à introduire et à fonder parmi nous les institutions démocratiques en ce qu'elles ont d'essentiel, d'élémentaire et de vivace, c'est-à-dire l'existence communale, M. de Tocqueville paraît craindre qu'une des chances naturelles de cette égalité croissante ne fût un jour, tôt ou tard, l'assujettissement de tous par un seul, du moment qu'on n'aurait plus à espérer le gouvernement de tous par eux-mêmes.

M. de Tocqueville, au reste, ne presse pas trop cette sinistre pensée ; dans l'impartialité philosophique qui le commande, il se contente d'indiquer du doigt à l'horizon l'une des chances mauvaises, et il ne se livre à aucun mouvement vague de découragement ou de plainte. Telle n'est pas sa manière. Tout indique même en lui qu'il nourrit de meilleures espérances, et qu'il ne croit point le moment passé pour nous de diriger et de faire encore notre avenir. Il est bon toutefois, il est salutaire, au milieu de tant d'hymnes généreuses, mais toutes puisées en nous-mêmes, sur l'infailibilité et les délices de cet avenir inconnu, d'entendre un rappel jeune et grave à la réalité, d'écouter un observateur positif et sévère.

Nous ferons remarquer, comme exemple de l'excellente manière à la fois expérimentale et philosophique de M. de Tocqueville, ce qu'il dit de la division du Corps législatif en deux branches aux États-Unis. Les Américains, en instituant deux Chambres, n'ont pas voulu créer une Assemblée héréditaire et une autre élective ; ils n'ont pas prétendu faire de l'une un Corps aristocratique, et de l'autre un représentant de la démocratie ; donner dans l'un un auxiliaire au pouvoir, et

dans l'autre un organe au peuple ; ils n'ont voulu que diviser la force législative, ralentir le

mouvement des Assemblées politiques, et créer un tribunal d'appel pour la révision des lois. La Pennsylvanie avait d'abord essayé d'établir une Assemblée unique, et Franklin, obéissant à la logique rigoureuse, avait poussé à cette mesure. L'expérience força bientôt de revenir à deux Chambres.

« Ainsi, dit M. de Tocqueville, cette théorie (la nécessité de partager l'action législative en plusieurs Corps) à peu près ignorée des républiques antiques, introduite dans le monde presque au hasard, ainsi que la plupart des grandes vérités, méconnue de plusieurs peuples modernes, est enfin passée comme un axiome dans la science politique de nos jours. »

Il y a loin de cette prudente et saine façon de raisonner à tout ce qu'imaginent encore les uns sur les vertus inhérentes à une Chambre aristocratique et de grande propriété qu'ils voudraient reconstituer artificiellement, et à tout ce que déduisent les autres d'extrêmement logique sur l'unité simple d'une Chambre ou Convention souveraine qu'aucun pouvoir collatéral ne contrôlerait.

M. de Tocqueville, quelle qu'ait été sa préoccupation de l'Europe en écrivant sur l'Amérique, n'a pas pour but de conclure directement de l'une à l'autre ; il le déclare formellement, et la pensée qui circule dans tout l'ouvrage en fait foi. Il a voulu montrer, par l'exemple de l'Amérique, que les lois et surtout les mœurs peuvent permettre à un peuple démocratique de rester libre, mais il est très loin de croire que nous devions suivre de près ces exemples et nous asservir à moyens.

« Car je n'ignore pas, dit-il, quelle est l'influence exercée par la nature du pays et les faits antécédents sur les constitutions politiques, et je regarderais comme un grand malheur pour le genre humain que la liberté dût en tous lieux se produire sous les mêmes traits. »

Un de ses premiers chapitres porte sur ce qu'il appelle le point *de départ*, sur l'origine même des divers États américains et l'esprit infusé en eux dès le commencement. Son idée est que les peuples, même dans leurs développements les plus éloignés, ne peuvent se séparer jamais des circonstances qui ont accompagné

leur naissance et leur formation. Il nous montre donc, particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre, les puritains, les émigrants de toute secte, persécutés ailleurs, venant là chercher asile, s'y réunissant dans certaines nécessités communes, dans certains droits primordiaux, et sauf quelques erreurs et préjugés inévitables, y pratiquant aussitôt l'alliance de l'esprit de religion avec l'esprit de liberté. Toute la moralité de la démocratie en Amérique est dérivée de cette union originelle. Faut-il donc, pensais-je en lisant, quitter la patrie, pour que de tels résultats s'accomplissent, et n'y aura-t-il jamais, au sein du vieux monde, un moment où tous les vaincus, les blessés, les puritains des diverses opinions donneront l'exemple d'une union sur un terrain commun incontesté, et offriront un concours de bon sens vers une liberté pacifique et solide ?

Le livre de M. de Tocqueville, si on le parcourait complètement, fournirait sujet à l'examen de toutes les questions capitales de la politique moderne ; nous n'avons voulu que la caractériser dans sa tendance et dans l'esprit qui l'a dicté. En louant ce livre si récemment publié, on ne fait au reste qu'enregistrer le jugement, déjà établi, qu'en ont porté toutes les personnes compétentes et graves. Les suffrages des Chateaubriand, des Royer-Collard, des Lamartine, ont été exprimés assez hautement pour qu'on puisse les consigner, sans crainte de se laisser tromper à des apparences complaisantes. Il faudrait remonter fort loin pour trouver parmi nous un livre de science et d'observation politique, qui ait à ce point éveillé et satisfait l'attention des penseurs.

Le style dans lequel est écrit l'ouvrage de M. de Tocqueville est simple, sobre, mesuré avec une sorte d'harmonie régulière, séante au sujet. On peut le trouver parfois un peu didactique et théorique, et procédant par formes abstraites. Beaucoup de faits et de détails historiques rejetés dans les notes auraient pu, en se mêlant dans le texte, le rompre, le diversifier heureusement, comme il arrive dans cette grande manière de *l'Esprit des lois*. Excellent sous le rapport philosophique, incomplet seulement sous celui de l'art, le style de M. de Tocqueville, grâce à ce qu'il rejette, est plus normal et plus droit de déduction ; mais il faut, surtout dans le premier volume, se détourner souvent vers les notes qui complètent le texte ou le modifient.

**Fin du texte**